

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Droit de l'entreprise

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Créé en 2008, le master *Droit de l'entreprise* poursuit un objectif essentiellement professionnalisant. Les étudiants suivant cette formation reçoivent un enseignement généraliste en droit de l'entreprise dont tous les principaux aspects sont abordés. A ces cours, s'ajoute un travail sur les méthodes nécessaires aux étudiants dans leur vie professionnelle future (méthodes de raisonnement, organisation du travail individuel et collectif, prise de parole...).

Classiquement, le master s'organise en quatre semestres avec une spécialisation progressive dans les enseignements proposés. Les cours sont dispensés aussi bien par des enseignants-chercheurs que par des professionnels ; ce qui confirme l'ancrage du diplôme dans la pratique. Des stages facultatifs d'une durée respective de 15 jours et trois mois sont possibles en 1^{ère} année de master (M1) comme en 2^{ème} année (M2). Les étudiants, qui en 2^{ème} année ne font pas ce choix, sont tenus de rédiger un mémoire de recherche.

Tous les enseignements sont dispensés auprès de la Faculté de droit, de science politique et de gestion de La Rochelle.

Analyse

Objectifs
<p>La formation identifie clairement les compétences professionnelles et personnelles qu'elle permet d'acquérir, lesquelles sont en rapport avec les objectifs attendus d'un tel diplôme.</p> <p>En l'occurrence, le master ambitionne de donner aux étudiants les compétences nécessaires pour répondre aux questions pratiques des entreprises, ce aussi bien dans leurs rapports internes qu'externes. Si le but s'avère prioritairement de former de futurs juristes d'entreprise polyvalents, le master poursuit également un objectif de recherche par l'acquisition d'un esprit critique et la réalisation de certains travaux.</p> <p>Le programme s'inscrit dans cette direction. Les enseignements dispensés couvrent la plupart des aspects du droit de l'entreprise en plus d'ouvrir sur les méthodes professionnelles (méthodes de raisonnement, organisation du travail individuel et collectif, prise de parole, tenue d'une veille juridique...).</p>
Organisation
<p>Les différentes matières enseignées répondent à l'objectif de donner aux étudiants une approche globale mais aussi, une pratique du droit de l'entreprise. Dans l'optique d'une professionnalisation, les enseignements sont dispensés aussi bien par des universitaires que par des professionnels. Par ailleurs, certains des exercices servant à la notation des étudiants sont tournés vers la pratique notamment avec des mises en situation.</p> <p>Tout juste, peut-on émettre quelques réserves sur le choix laissé aux étudiants de passer une certification informatique ou de rédiger un mémoire, lesquels dans un master professionnalisant mériteraient de constituer des exercices obligatoires.</p>

<p>En revanche, l'articulation du diplôme ne ressort pas clairement du dossier de présentation. Certaines matières se retrouvent sur les deux années sans que ne soit précisée la progression dans leur enseignement comme le droit fiscal des affaires ou le droit du travail approfondi. Pour cette dernière, l'ambiguïté s'avère d'autant plus grande qu'elle est une option du semestre 1 mais devient obligatoire au semestre 3. La reformulation de certains intitulés pourrait donc s'avérer intéressante.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le master <i>Droit de l'entreprise</i> s'intègre parmi l'offre de formation locale. A la différence d'autres formations équivalentes à Poitiers ou Bordeaux, le master de l'Université de La Rochelles s'avère plus généraliste abordant la plupart des aspects du droit de l'entreprise.</p> <p>En termes de recherches, le master est adossé à l'école doctorale Pierre Couvrat et au laboratoire « Centre d'étude juridique et politique » (CEJEP - équipe d'accueil n° 3170) dont l'un des axes de recherches est « assurance-entreprise » et dont six membres interviennent dans le diplôme.</p> <p>Le master entretient de bons rapports avec les milieux professionnels. Outre la participation de praticiens aux enseignements, le diplôme est soutenu par des acteurs locaux (Tribunal de commerce - association UFC QUE CHOISIR).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique mêle enseignants-chercheurs et professionnels reconnus dans les matières enseignées, ce qui s'avère tout à fait satisfaisant au regard du caractère professionnalisant du diplôme. La répartition des volumes horaires l'est tout autant avec 25, 70 % des heures de cours assurées par des professionnels.</p> <p>Cette équipe se réunit à l'occasion des jurys d'examen ainsi que pour la sélection des étudiants à l'entrée du M2, ce qui laisse à penser qu'aucune réunion n'est organisée pour le pilotage de la formation qui ne dispose par ailleurs d'aucune instance dédiée.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs du M1 comme du M2 sont satisfaisants au regard de la nature de la formation mais marquent d'importantes variations dont l'origine n'est expliquée que pour le M2. En M1, rien n'est indiqué quant au fait que les effectifs varient parfois du simple au double (69 en 2014/2015 contre 34 en 2013/2014) alors que cette situation questionne sur l'attractivité du diplôme, qui n'est par ailleurs pas renseignée. De la même façon, aucune explication n'est fournie sur le fait qu'une part significative des étudiants de M1, jusqu'à près de 45 %, ne se réinscrivent pas à l'Université de La Rochelle l'année suivante.</p> <p>Le dossier ne comporte aucune indication sur le taux de réussite en M1. Le taux d'admission en M2, qui seul s'avère renseigné, s'avère relativement faible mais en progression constante avec un point bas en 2012/2013 à 27 % et un point haut en 2014/2015 à 44 %.</p> <p>Les éléments communiqués au sujet de l'insertion professionnelle s'avèrent tout aussi décevants. Les seuls éléments disponibles ressortent d'enquêtes à 30 mois, ce qui paraît trop lointain pour un pilotage efficace de la mention. De ces enquêtes, il ressort une insertion difficile des diplômés puisque plus de la moitié des répondants ne sont pas en situation d'emploi ou de recherche d'emploi et ceux qui sont insérés le sont majoritairement dans le cadre de professions intermédiaires ; ce qui ne correspond pas aux objectifs assignés à la formation.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La place que le diplôme accorde à la recherche s'avère limitée. Si ce choix peut se justifier au regard du caractère professionnalisant du diplôme, la possibilité offerte aux étudiants de ne rédiger aucun mémoire paraît contestable. Les concernant, la seule initiation à la recherche consiste dans la tenue d'une veille juridique hebdomadaire, ce qui semble insuffisant dans l'optique d'un master.</p> <p>Pour le reste, le diplôme s'inscrit dans les axes de recherche du laboratoire auquel il est adossé et profite de son activité scientifique à travers l'intervention de six enseignants qui lui sont associés et les manifestations scientifiques organisées sous son égide et à l'organisation desquelles les étudiants sont associés. Il reste que leur fréquence paraît limitée puisque la date du dernier colloque cité remonte à 2014.</p> <p>Depuis la création du diplôme, malgré tout, six étudiants issus du diplôme ont soutenu une thèse et deux sont en cours de doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La professionnalisation figure parmi les objectifs centraux de la formation qui pour cela se donne les moyens nécessaires afin de développer les compétences attendues pour les fonctions de juristes d'entreprises, de juristes d'associations ou de collaborateurs d'avocat.</p>

<p>Le master poursuit comme objectif de préparer les étudiants à la vie professionnelle en cherchant à les faire travailler en autonomie et ainsi, à les responsabiliser. De même, face aux nécessités du monde professionnel, le master promeut les travaux de groupe ainsi que les exercices oraux en plus d'organiser une certification informatique et internet de niveau 2. Les étudiants ont également la possibilité de suivre des stages en M1 comme en M2 d'une durée respective de 15 jours et 3 mois.</p> <p>Toujours dans l'idée de faciliter l'insertion professionnelle de ses diplômés, le master comprend dans son programme un module facultatif intitulé « Méthode et préparation à la vie professionnelle ». Les étudiants profitent également des actions menées par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Entre autres initiatives, celui-ci aide les étudiants dans la rédaction de leur CV, les prépare à des entretiens d'embauche mais aussi, organise des manifestations censées rapprocher les étudiants de l'entreprise (forum des métiers, ateliers thématiques autour d'un métier...).</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les stages, qui sont facultatifs, occupent une place appropriée dans ce diplôme avec la possibilité offerte aux étudiants d'une immersion professionnelle en M1 comme en M2. En M1, le stage est d'une durée de 15 jours tandis qu'en M2, sa durée est de 3 mois ; ce qui dans l'ensemble s'avère satisfaisant.</p> <p>Ces stages font l'objet d'un encadrement, d'un suivi et d'une évaluation bien adaptée puisque comportant obligatoirement une soutenance.</p> <p>La seule réserve que l'on peut avoir réside dans la possibilité laissée aux étudiants de ne suivre aucun stage. Le diplôme ayant un caractère professionnalisant, cette liberté paraît relativement curieuse. La rédaction d'un mémoire de recherche en remplacement du stage de M2 indique cependant que les étudiants faisant ce choix, sont davantage tournés vers la recherche. A cet égard, il aurait été intéressant de connaître, la répartition des étudiants par rapport à ce choix en plus de leur orientation finale.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>L'international occupe une place satisfaisante dans ce master.</p> <p>Au plan du programme, plusieurs enseignements de M1 comme de M2 intègrent la dimension internationale des relations d'affaires. S'ajoutent à cela des enseignements semestriels de langue étrangère d'une durée de 24 heures devant être validés sans compensation pour l'obtention du diplôme et ouvrant à des certifications sans que ne soit indiqué leur caractère obligatoire ou facultatif (Test of english for international communication -TOEIC-, Test of english as a foreign language-TOEFL).</p> <p>Au plan des échanges, les étudiants bénéficient des initiatives mises en œuvre par l'Université de La Rochelle pour faciliter la mobilité internationale notamment via le programme ERASMUS et certains partenariats internationaux. Prochainement, les étudiants du master bénéficieront de la convention de partenariat que s'apprête à conclure l'université avec celle de Sherbrooke au Canada.</p> <p>Le master accueille également des étudiants étrangers, le dernier l'ayant été en 2014. Pour le reste, aucune information n'est donnée notamment sur le nombre d'étudiants ayant suivi la formation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les modalités de recrutement s'avèrent relativement classiques. En M1, l'entrée est ouverte à tout étudiant titulaire d'une licence 3. En M2, en revanche, l'entrée se fait sur dossier. Les critères pris en compte à savoir les résultats universitaires, la motivation, le projet professionnel, sont objectifs et cohérents.</p> <p>Le master offre également la possibilité d'aménagements tenant compte de la situation particulière de certains étudiants (handicap, responsabilités professionnelles ou universitaires spécifiques, sportifs de haut niveau...). Par ailleurs, des validations d'acquis de l'expérience (VAE) s'avèrent possibles, notamment pour accéder au diplôme.</p> <p>En revanche, le dossier ne livre aucune analyse sur la réussite des étudiants au sein du diplôme. Aucune donnée précise n'est transmise à propos des résultats obtenus en M1. Quant au M2, des chiffres transmis laissent à penser que le taux de réussite est très variable (de bon à médiocre), ce qui devrait logiquement conduire la formation à s'interroger à ce sujet et, le cas échéant, à mettre en place des mécanismes d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement ne sont pas clairement précisées dans le document de présentation qui ne fait qu'indiquer que la plupart des étudiants sont en formation initiale. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles indiquant que ce diplôme est également ouvert à la formation continue, il aurait été intéressant de préciser les dispositifs mis en place pour l'accueil de ce public ainsi que les conditions de la VAE.</p> <p>S'agissant du numérique, le diplôme lui accorde une place d'autant plus satisfaisante qu'elle tend à se développer. Grâce au moodle, les étudiants ont accès aux supports de cours par internet et peuvent via des forums échanger avec les enseignants du diplôme. Par ailleurs, les étudiants ont accès par internet aux ressources documentaires et sont invités dans certaines matières à s'appuyer sur les cours de l'université numérique juridique francophone (UNJF).</p>

Enfin, les étudiants se voient mis en mesure de passer une certification informatique et internet de niveau 2 (C2i).
Evaluation des étudiants
<p>Les éléments communiqués indiquent que les conditions d'évaluation des étudiants sont satisfaisantes. Si les exercices auxquels sont soumis les étudiants ne sont pas clairement précisés, quelques exemples donnés au sujet du M2 montrent une progressivité dans le niveau d'exigence. Les écrits de cinq heures que doivent y subir les étudiants sont l'occasion d'apprécier leur capacité d'analyse et de réflexion.</p> <p>En revanche, l'organisation d'un grand oral (exposé-discussion transversal) n'apparaît pas dans la maquette alors qu'il s'inscrirait parfaitement dans la logique transversale de la formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition des compétences fait l'objet d'un suivi tout à fait approprié par l'équipe pédagogique.</p> <p>En 1^{er} lieu, les enseignants s'assurent que les étudiants acquièrent dans leur matière respective les compétences exigées à la sortie du diplôme mais sans qu'un livret de suivi de l'acquisition des compétences n'ait été mis en place. De ce point de vue, les attentes placées dans chaque étudiant s'avèrent parfaitement en phase avec les objectifs assignés à la formation.</p> <p>En 2nd lieu, plusieurs exercices proposés aux étudiants de M2 paraissent tout à fait appropriés à leur insertion professionnelle future. Ainsi, est-il de la tenue d'une veille juridique en droit économique, des travaux de groupe ou des simulations de plaidoirie ?</p> <p>En complément, la mise en place d'un portefeuille de compétences ou livret de l'étudiant reprenant les certifications, pourrait être intéressante.</p>
Suivi des diplômés
<p>Même si des dispositifs sont en place par le biais de l'Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante pour connaître l'insertion professionnelle à 30 mois, le suivi des diplômés s'avère largement perfectible. Les dernières statistiques datant de 2011/2012, les responsables de la formation n'ont aucune visibilité sur les débouchés s'offrant aux étudiants du diplôme.</p> <p>Quant aux données collectées, le dossier de présentation n'en donne aucune interprétation ; ce qui confirme un manque en termes de suivi des diplômés.</p> <p>Il est cependant précisé que la situation devrait prochainement s'améliorer grâce à la mise en place de nouveaux outils devant renseigner sur l'insertion professionnelle à N-1.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il est manifeste que l'établissement mène une réflexion sur les modalités d'évaluation des formations par les étudiants. Des mesures d'évaluation existent pour chaque enseignement ainsi qu'au niveau de la formation à l'issue du master. Concrètement, les étudiants sont invités à remplir un questionnaire anonyme via l'interface numérique ou sur support papier. Le procédé connaît ses limites puisque, comme souvent, le taux de réponse est relativement faible.</p> <p>Par ailleurs, rien n'est indiqué sur l'exploitation des données recueillies et les conséquences qui en sont tirées au niveau du diplôme. Plus généralement, le pilotage du diplôme s'avère relativement obscur en l'absence de conseil de perfectionnement et de réunion dédiée de l'équipe pédagogique.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La polyvalence de la formation, qui permet aux étudiants d'avoir une vision globale du droit de l'entreprise.
- La pédagogie mise en œuvre à travers des exercices préparant les étudiants à leur entrée dans la vie professionnelle (veille juridique hebdomadaire, simulation de plaidoirie, travaux de groupe...).
- Un bon ancrage de la formation auprès des milieux professionnels.

Points faibles :

- Un pilotage insuffisant en l'absence de conseil de perfectionnement et de procédures d'autoévaluation adaptées.
- Un suivi de l'insertion des diplômés très insuffisant.
- L'absence d'un stage obligatoire.
- Un adossement à la recherche limité

Avis global et recommandations :

Cette formation ouvre les étudiants au droit de l'entreprise à travers ses différentes composantes. Par son programme et la pédagogie qu'il met en œuvre, ce diplôme permet la spécialisation progressive des étudiants en même temps qu'il les prépare à leur entrée dans la vie professionnelle.

Le diplôme souffre cependant d'une faiblesse dans son pilotage à laquelle il serait possible de remédier par la mise en place d'un conseil de perfectionnement ainsi que par un suivi plus fin des diplômés. En l'état, les étudiants ne sont pas suffisamment associés à la conduite du diplôme. De la même façon, les remontées en termes d'insertion professionnelle sont insuffisantes. Ce point fait d'autant plus difficulté que les enquêtes menées à 30 mois montrent que les postes occupés par les anciens étudiants ne sont pas nécessairement en phase avec les attentes placées dans le diplôme.

La structuration du diplôme pourrait être également améliorée. Outre qu'il serait intéressant de renforcer sa lisibilité par la reformulation de certains intitulés, la formation gagnerait à rendre obligatoire le stage de M2. Son caractère actuellement facultatif fait difficulté dans une formation qui se veut avant tout professionnalisante.

Au plan de la recherche, enfin, le diplôme gagnerait à organiser davantage de manifestations scientifiques peut-être en partenariat avec les milieux professionnels. De plus, il pourrait être intéressant de rendre obligatoire en M1 la rédaction d'un mémoire de recherche.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.